



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

*Tél. : 05.59.68.33.71*

*Fax. : 05.59.68.32.23*

*Mail : mairie.sedzere@wanadoo.fr*

**Présents** : MM. Larroze, Garnier, Tractère, Loste-Bordenave, Garcia, Cassou, Szpekowski.

**Absents excusés** : MM. Castaing, Lacombe, Lestrade.

**Secrétaire de séance** : M. Loste-Bordenave.

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et rappelle l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu de la séance du 4 février 2020.

### 1) Délibérations :

#### 1.1) N° 2020/05 et 2020/06 – Compte de gestion et compte administratif 2019 :

Le compte administratif de la commune présente pour l'année 2019 :

- Un excédent de fonctionnement de 64 957,28 €
- Un déficit d'investissement de 19 380,87 €.

Le résultat global de l'année 2019 présente un solde positif de 45 576,41 €.

Le résultat global cumulé avec les années précédentes présente un solde positif de 114 476,34 €.

Le compte administratif est en tout point conforme avec le compte de gestion fourni par la Trésorière de Morlaàs.

- *Après que le Maire ait quitté la séance, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Sylvie GARNIER (1<sup>ère</sup> Adjointe), adopte à l'unanimité des présents les comptes de gestion et administratifs 2019.*

#### 1.2) 2020/07 – Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique à temps non complet :

A compter du 10 avril 2020, Madame Amandine LANSALOT-MATRAS a déposé sa démission de son poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> Classe qu'elle occupe au sein de l'école.

Afin de la remplacer, il est nécessaire de créer un nouveau poste d'Adjoint Technique à temps non complet reprenant les mêmes horaires que précédemment, soit 11 heures 46 minutes annualisées (échelon 3).

➤ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

● **Décide :**

- la création à compter du 13 avril 2020 d'un emploi permanent à temps non complet d'Adjoint Technique représentant 11 heures 46 minutes de travail par semaine en moyenne,
- que cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel,
- que, dans l'hypothèse du recrutement d'un agent contractuel, cet emploi sera doté du traitement afférent à l'indice brut 353.

- **Autorise** le Maire à signer le contrat de travail proposé en annexe de la délibération s'il opte pour le recrutement d'un agent contractuel au terme de la procédure de recrutement,

- **Précise** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

**1.3) 2020/08 : Indemnité de conseil de la Trésorière de Morlaàs :**

Madame Nathalie MOISSET ayant relevé Madame Corine COUSSOT au poste de trésorier, conformément à la loi, nous devons délibérer pour qu'elle puisse remplir ses fonctions au profit de notre commune.

Pour cela, le Conseil Municipal décide de :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 ;
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de **100 %** par an ;
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Mme MOISSET Nathalie, receveur municipal.

➤ **Accord à l'unanimité des présents.**

**2) Questions diverses - Informations :**

**2.1) Point sur les demandes d'urbanisme :**

- DP 20P0001 : M. LACROUTS G. (création baie vitrée) – accordé le 21/02/20.
- PC 19P0013 : EARL PAULIEN (bâtiment engraissement) – accordé le 28/02/20.
- CU 19P0011 : Mme CASSOU D. (réhabilitation maison) – accordé le 18/02/20.

**2.2) Informations :**

- L'APE ANDOINS organise une randonnée VTT-marche le 5 avril 2020. La commune sera traversée sur la partie longeant le Gabas.
- La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA - section de MORLAAS) organise un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de SEDZERE le samedi 21 mars 2020 (la cérémonie sera précédée d'une messe à 10h30 à l'Eglise communale).
- Transports scolaires (Lycée) : une demande a été adressée aux services de la Région Nouvelle-Aquitaine pour la mise en place d'un arrêt de bus à SEDZERE.  
En attente de réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, un dernier tour de table est effectué :

- M. SZPEKOWSKI signale les coupures électriques fréquentes dans le secteur du quartier de l'école.  
Réponse : ENEDIS est en train d'effectuer des études pour enfouir la ligne entre Serres-Morlaàs et Espéchède. Travaux prévus en 2021.
- M. CASSOU demande si l'étude du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancée.  
Réponse : les prémices d'une étude ont été entamés au niveau de la CCNEB. Le travail sera effectué par la nouvelle équipe mise en place après les élections.

La séance est levée.

